

## ÉPARGNE SALARIALE

Un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) est un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est destiné à recevoir et à investir l'épargne salariale des bénéficiaires. Nos fonds sont gérés par la société de gestion de portefeuille PRO BTP FINANCE. Les sommes sont investies sur les marchés financiers. Vos avoirs peuvent donc varier à la hausse comme à la baisse. Le Document d'Informations Clés (DIC) de chaque fonds est disponible sur notre site internet [www.regard-es.com](http://www.regard-es.com). Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au DIC (document d'informations clés) et aux prospectus des FCPE avant de prendre toute décision finale d'investissement. Tout investissement peut entraîner une perte en capital.

### LA GAMME ImpulsES

Une gamme variée de fonds vous permet d'investir selon vos objectifs et votre sensibilité au risque.

#### ImpulsES Monétaire

100 % de produits monétaires, fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Monétaire », Part « ES », diminué des frais de gestion réels propres : Le fonds vise à préserver le capital investi dans des conditions normales de marché, sans que cela ne constitue une garantie. La valeur liquidative peut fluctuer et la performance peut être négative, notamment en cas de taux bas. En conséquence, l'objectif de gestion du FCPE ImpulsES Monétaire sera de dégager une performance annualisée égale à l'€STR -0,35%. L'investissement dans un fonds monétaire ne peut être garanti, et diffère d'un investissement dans des dépôts, le capital investi pouvant fluctuer. Le risque de perte en capital est supporté par l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 1 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 3 mois. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la commission de souscription appliquée sur ImpulsES Monétaire peut représenter une proportion significative du rendement attendu des premières années pour les investisseurs choisissant de rester durablement sur ce support.

#### ImpulsES Obligations

100 % de produits de taux (obligataires et/ou monétaires)

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Obligations Diversifiées », Part « ES », diminué des frais de gestion réels propres. De ce fait, il a une exposition majoritaire aux obligations d'Etat et d'entreprises privées de la zone euro disposant d'une bonne qualité de crédit. Il vise, sur la durée de placement recommandée, à rechercher une performance en lien avec les marchés obligataires de la zone euro, en contrepartie d'un risque de taux et de crédit, sans garantie de rendement. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 2 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 2 ans.

#### ImpulsES Prudent

80 % minimum et 100 % maximum de produits de taux  
20 % maximum d'actions

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Prudent », Part « ES », diminué des frais de gestion réels propres. De ce fait, il offre une exposition majoritaire (au moins 80%) aux produits de taux (emprunts d'Etat, obligations du secteur privé de bonne qualité de crédit) et dans une moindre mesure aux actions de la zone euro (maximum 20%) selon le contexte de marché. Ce fonds vise, sur la durée de placement recommandée, à rechercher une performance en lien avec une allocation majoritairement obligataire et une exposition limitée aux actions, sans garantie de rendement ni de capital. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 2 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 3 ans.

#### ImpulsES Équilibre

50 % minimum de produits de taux et  
50 % maximum d'actions

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Équilibre », Part « ES », diminué des frais de gestion réels propres. De ce fait, il offre une exposition de minimum 50% sur des produits de taux et maximum de 50% sur les actions de la zone euro en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds vise, sur un horizon d'investissement de 5 ans, à rechercher une performance en lien avec une allocation équilibrée entre produits de taux et actions, dans le cadre d'un objectif de gestion défini par rapport à un indice composite, sans garantie de résultat. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 3 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 5 ans.

#### ImpulsES Flexible

0% à 100 % maximum entre actions et produits de taux

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Flexible », Part ES, diminué des frais de gestion réels propres. De ce fait, l'allocation entre les différentes classes d'actifs (actions, produits monétaires et obligataires) est gérée de manière flexible et tactique pour s'adapter au mieux aux conditions de marché et aux anticipations sur les différentes classes d'actifs. La gestion flexible vise à ajuster l'allocation entre actions, produits obligataires et monétaires en fonction des conditions de marché, dans le cadre d'un objectif de gestion défini, sans garantie d'optimisation du couple rendement/risque. Le fonds maître bénéficie du Label d'Etat ISR. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 3 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 5 ans.

#### ImpulsES Flexible et Solidaire

5 % et 10 % maximum de titres solidaires  
90 % à 95 % maximum entre actions, obligations et monétaires

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Flexible et Solidaire », Part « ES », diminué des frais de gestion réels propres. Le fonds a pour objectif de rechercher une performance définie par rapport à un indicateur monétaire, dans le cadre d'une gestion flexible, sans garantie de résultat. Il aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire » sans que cela ne constitue une garantie d'impact social mesurable. Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 3 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 5 ans.

#### ImpulsES Dynamique

20 % minimum et 60 % maximum de produits de taux  
40 % minimum et 80 % maximum d'actions

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Dynamique », Part « ES », diminué des frais de gestion réels propres. De ce fait, il offre une exposition aux actions comprise entre 40% et 80%, le solde, pouvant être investi en produits de taux de la zone euro. Ce fonds vise, sur la durée de placement recommandée, à rechercher une performance en lien avec une exposition significative aux marchés actions, en contrepartie d'un risque de fluctuations importantes et sans garantie de résultat. La part variable entre actions et produits de taux doit toutefois contribuer à limiter ces écarts. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 4 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 5 ans.

#### ImpulsES Actions

10 % maximum d'OPC monétaires / 60 % minimum et 100 % maximum d'actions

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Actions », Part ES, diminué des frais de gestion réels propres. De ce fait, il est majoritairement investi sur les actions européennes (60% minimum). Ce fonds vise, sur un horizon d'investissement de long terme, à rechercher une performance liée à l'évolution des marchés actions européens, en contrepartie de fluctuations importantes et d'un risque de perte en capital. L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 5 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 5 ans.

#### ImpulsES PME

(fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO/PER, non éligible à la gestion libre) FCPE nourricier de l'OPCVM AMPLLEGEST PME (parts « IC »)  
90 % minimum et 100 % maximum d'actions / 10 % maximum de liquidités

Ce fonds nourricier a un objectif identique à celui de son fonds maître, « Regard Amplegest PME », Part IC, diminué des frais de gestion réels propres : obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Bloomberg France Mid 60+ Net Return (dividendes réinvestis) sur la période de placement recommandée : il offre une exposition de 75% minimum aux actions de petites et moyennes capitalisations sélectionnées pour leurs qualités fondamentales et extra-financières. Ce fonds est investi en permanence à 90% minimum en parts « IC » de l'OPCVM maître « AMPLLEGEST PME ». L'indicateur synthétique de risque du FCPE est de 5 sur 7. La période de détention recommandée<sup>(1)</sup> est de 5 ans.

# PERFORMANCES DE LA GAMME ImpulsES

Les FCPE ImpulsES sont des FCPE nourriciers de FCP maîtres (parts ES) qui ont été créés le 07/10/2025. Le FCPE ImpulsES PME est nourricier du fonds maître Amplegest PME (part IC). **De ce fait, les données ci-dessous sont des performances simulées reconstituées à partir des performances des parts existantes des fonds maîtres, ajustées des frais applicables aux FCPE. Elles ne constituent pas la performance réelle du FCPE depuis sa création et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures.** Les performances simulées ne sauraient être considérées comme une sollicitation à investir dans l'un quelconque des produits présentés ni comme un conseil en investissement. La performance réelle du FCPE n'est pas encore publiable car son historique est inférieur à 12 mois, conformément à la réglementation AMF. Nous attirons l'attention sur le fait que la performance annuelle réelle à l'issue d'une période de 12 mois suivant la création du FCPE, peut être sensiblement différente de celle simulée au 31/12/2025. Ces performances ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Les performances passées, réelles ou simulées, ne préjugent pas des performances futures. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

FCPE	Profil de l'investisseur	Période de détention recommandée <sup>(1)</sup>	Niveau de risque*	Performances simulées**		Composition
				en 2025	Du 31/12/2015 au 31/12/2025 <sup>(2)</sup>	
ImpulsES Monétaire	Vous avez un projet à moins d'un an	3 mois	1*	2.09 %	7.84% <sup>(3)</sup>	
ImpulsES Obligations	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque modéré	2 ans	2*	2.02 %	2.45 %	
ImpulsES Prudent	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque maîtrisé	3 ans	2*	3.93 %	8.19 %	
ImpulsES Équilibre	Vous souhaitez dynamiser votre épargne sur le moyen terme et acceptez les fluctuations des marchés financiers	5 ans	3*	7.69 %	22.84 %	
ImpulsES Flexible	Vous souhaitez dynamiser votre épargne sur le long terme en privilégiant une gestion flexible et ISR	5 ans	3*	7.24 %	32.85 % <sup>(3)</sup>	
ImpulsES Flexible et Solidaire	Vous cherchez à dynamiser votre épargne sur le long terme en privilégiant une approche solidaire	5 ans	3*	9.25 %	22.52 % <sup>(4)</sup>	
ImpulsES Dynamique	Vous souhaitez une gestion dynamique sur le long terme, avec un risque de fluctuations importantes sur les marchés financiers	5 ans	4*	12.21 %	48.47 %	
ImpulsES Actions	Vous souhaitez épargner sur le long terme, pour la retraite par exemple. Vous acceptez les variations importantes des marchés financiers	5 ans	5*	14.96 %	90.13 %	
ImpulsES PME	Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO/PER, non éligible à la gestion libre	5 ans	5*	22.80 %	-22.50 % <sup>(3)</sup>	

\*\*Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 01/01/2026 et les performances sont simulées.

\*Risque

À risque plus faible

rendement potentiellement plus faible



À risque plus élevé

rendement potentiellement plus élevé

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

1. La période de détention recommandée ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs. - 2. Performances cumulées - 3. Performance sur 5 ans. 4. Performance sur 3 ans. L'orientation de gestion des fonds et leur composition sont détaillées dans les documents d'informations clés (DIC) téléchargeables sur le site [www.regard-es.com](http://www.regard-es.com).

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €  
Siège social : 7 Rue du Regard 75006 PARIS - RCS PARIS 451 292 312

PRO BTP FINANCE Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97-83 - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 155 904 €  
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - RCS PARIS B 379 892 946